

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

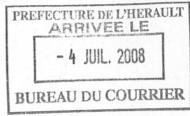
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

—

X° CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 28

Date de la convocation : 20 juin 2008



Nº 59

L'an deux mille huit et le vingt sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, M. LE NGUYEN, Mme ANTOINE, M. FÉVRIER, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS:

Mme LABORDE en faveur de M. OUSSET

Mme ALQADI NASSAR en faveur de M. BOUISSEREN M. GRÉPINET en faveur de Mme GAUZY CHABLE

Mme CONFAIS en faveur de Mme ROMÉRO M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY

Mme BOULANGÉ en faveur de M. FÉVRIER Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO

ABSENTE:

Mme TARAYRE

CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE BL 129

Rapporteur: Monsieur COMBE

Il est rappelé que par délibération n° 66 du 24/10/2007, le Conseil municipal autorisait Madame le Maire à céder la totalité de la parcelle cadastrée BL 129 d'une superficie de 239 m² environ à M. Dominique MOLINIER.

Les études de travaux de voirie, en cours, ont fait apparaître qu'une partie de cette parcelle était nécessaire à la réalisation de la Rue des Pattes.

Par conséquent, il paraît nécessaire de réduire la cession de la parcelle.

Il est donc proposé au Conseil municipal:

- d'autoriser Madame Le Maire à céder pour partie la BL 129 et pour une superficie de 145 m² au prix de 90€/m² à M. Dominique MOLINIER
- de rappeler que les frais relatifs à cette cession (géomètre, notaire ...) seront à la charge de l'acquéreur
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

0

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE, à l'unanimité des suffrages exprimés (cinq abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits

34990 JUVIGNAC - Tél. 04 67 10 42 42 Fax : 04 67 10 40 49

www.ville-juvignac.fr